



Mâcon, le 23 août 2017

A Mesdames et Messieurs les Maires  
et Présidents de Communautés de Saône-et-Loire

Réf. MCJ/SLA/WB - n° 2017-124

Chère Collègue,  
Cher Collègue,

J'ai le plaisir de vous convier à participer à notre première session de formation sur le thème « Le statut de l'élu local » qui aura lieu le :

**Lundi 11 septembre 2017 à Charnay-les-Mâcon (Espace Verchère – salle 2)  
de 14H00 à 17H00**

Vous trouverez ci-joint le programme de cette formation, qui sera animée par Sylvain LOHNER-ADLI, Directeur de l'AMSL.

Pour la bonne organisation de celle-ci, je vous remercie de bien vouloir retourner le bulletin d'inscription ci-joint au secrétariat de l'association **avant le 08 septembre 2017**.

Je vous prie de croire, Chère collègue, Cher collègue, en l'assurance de mes salutations dévouées.

**Marie-Claude JARROT**  
*Présidente de l'Association des Maires  
de Saône-et-Loire*



**Formation « Le statut de l'élu local »**

**11 septembre 2017**

**Charnay-les-Mâcon (Espace Verchère – salle 2)**

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

**(Compléter un bulletin de participation par personne)**

A retourner au secrétariat de l'Association des Maires de Saône-et-Loire  
6, rue de Flacé – 71000 MACON

Courriel : [assomaires71@amsl-71.fr](mailto:assomaires71@amsl-71.fr) - Fax : 03 85 39 18 72

**AVANT LE 08 SEPTEMBRE 2017**

**PARTICIPANT**

Madame / Monsieur.....

Commune / EPCI .....

Mandat .....

E-mail personnel : .....

**Frais de participation à la formation (net de taxes) :**

Adhérent : 50 €

Non-adhérent : 90 €

Mode de règlement :

- Mandat administratif (à réception de la facture correspondante)  
 A défaut, par chèque libellé à l'ordre de l'Association des Maires de Saône-et-Loire

Fait à .....

Le .....

*SIGNATURE DU STAGIAIRE*

*CACHET DE LA COLLECTIVITE*  
Nom et signature du représentant



## Le statut de l' élu local

### **Objectif de la formation :**

1. Appréhender les enjeux d'un statut de l' élu
2. Connaître les différents droits et obligations des élus du bloc communal
3. Etre informé des évolutions en la matière (*droit individuel à la formation, nouveau régime d'imposition des indemnités de fonction, etc.*)

### **Intervenant :**

Sylvain LOHNER-ADLI, Directeur de l' Association des Maires de Saône-et-Loire

### **Ressources pédagogiques :**

Remise du support utilisé pour la formation, ainsi que d' un exemplaire de la brochure « Le statut de l' élu local »